



La résistance au sein du Commissariat à la lutte contre le chômage, à Vichy

Antoinette MAUX-ROBERT



© collection auteur

Henri Maux
à son bureau
à Vichy en 1941

Le Commissariat à la lutte contre le chômage (CLC) fut créé par la loi du 11 octobre 1940, signée par le maréchal Pétain et son ministre du Travail, René Belin. Contre vents et marées, il parvint à fonctionner pendant deux ans, puis sa dissolution fut programmée fin 1942. Cependant son existence est demeurée pratiquement inconnue des historiens car, jusqu'à aujourd'hui, toutes les archives du service sont restées du domaine privé. Un ouvrage a paru en mai 2002 *La lutte contre le chômage à Vichy. Henri Maux, le Juste oublié 1939-1944*. Fruit de quinze ans de recherches, de

quarante interviews de témoins de l'époque, s'appuyant sur les archives inédites de son père, cet article expose le rôle du commissaire-adjoint, Henri Maux, qui créa et dirigea le CLC de la zone sud.

Pour la première fois, sont révélées les diverses activités de résistance que couvrit ce service. Sous sa façade officielle, il fit preuve, en particulier en zone libre, d'une étonnante indépendance vis-à-vis des idées du gouvernement de l'époque. C'est d'ailleurs peut-être l'une des raisons de sa disparition.

Création du Commissariat à la lutte contre le chômage

A l'automne 1940, le sort des chômeurs est devenu l'un des principaux soucis du gouvernement du maréchal Pétain. Dans une France qui compte quarante millions d'habitants, le nombre des demandeurs d'emploi approche le million et ne cesse d'augmenter. Les deux tiers d'entre eux, en particulier les ouvriers métallurgistes, vivent en zone occupée et leur sort est pris en charge par les services du commissaire au chômage, François Lehideux qui réside à Paris. A cette fonction, qu'il occupe pendant près d'un an, ce dernier va bientôt ajouter celle de délégué général à l'équipement national, puis de secrétaire d'Etat à la production industrielle. Il applique, dans sa zone d'influence, les remèdes traditionnels contre le chômage : l'organisation de grands travaux et de chantiers. Cette méthode, peu satisfaisante humainement, a pourtant le mérite d'être exécutée par un personnel très dévoué. Si bien que de nombreux exclus pourront trouver un emploi discret et que l'ensemble des chômeurs échappera, pendant longtemps, aux pressions de l'occupant pour utiliser cette main-d'œuvre à son profit.

Le Commissariat à la lutte contre le chômage de la zone sud a une existence tout à fait distincte de celle de son homologue de la zone nord. En raison, tout d'abord, de l'existence de la ligne de démarcation qui, jusqu'à la venue de l'amiral Darlan, reste pratiquement étanche. Ensuite, le chômage n'y concerne que 172 000 personnes, soit des Français, ouvriers, cadres, intellectuels et artistes, soit des étrangers de diverses nationalités. Enfin les méthodes de travail du commissaire-adjoint, Henri Maux, sont très particulières. Ce dernier, fonctionnaire colonial non-conformiste, a été surpris en France par les hostilités, alors qu'il rentrait d'une mission effectuée, en Chine, auprès de Chiang Kai-Shek, pour le compte de la Société des Nations. Mission fort périlleuse d'ailleurs, puisqu'elle s'était déroulée sous les bombes japonaises, à travers un pays en guerre. Sitôt débarqué d'Asie, le fonction-



Henri Maux et le chargé d'affaire chinois
M. Roland Wang Kiong Ki en 1942

naire colonial s'est retrouvé sur la ligne Maginot, puis a passé quelques semaines à l'état-major du général Bürher, au ministère des Colonies. Souhaitant repartir au combat lors de l'avancée des armées allemandes, il s'est porté volontaire pour participer à l'éphémère réduit breton, et a échappé de peu à la captivité. Démobilisé, il s'est mis à la disposition du ministère des Colonies, qui n'a rien à lui proposer. Des amis, rencontrés au cabinet de Jules Moch, lors du Front populaire, l'incitent alors à rejoindre le cabinet de René Belin. Il est séduit par les idées novatrices de cet ancien syndicaliste, qui veut instituer la retraite des vieux travailleurs, l'allocation de salaire unique, le salaire minimum et la lutte contre le chômage.

Lors de la création du CLC, Maux se voit proposer le poste de commissaire. Mais il préfère se contenter de la fonction d'adjoint et d'une sphère d'action limitée à la zone libre. En effet, il ne veut pas accepter de poste politique, et refuse de travailler au contact de l'occupant. Il obtient cependant de son ministre, qui a une grande confiance en lui, une totale liberté d'action pour monter son service à son idée et choisir ses adjoints. Cette indépendance, surtout vis-à-vis du commissaire en titre, sera la cause d'un grave conflit et il faudra toute l'obstination de Maux pour le dénouer. Car il ne veut, en aucun cas, laisser dénaturer l'esprit qu'il a instauré dans son service dès l'origine.

Considérant que les hommes, d'où qu'ils viennent, ont droit au travail, il s'efforce de leur accorder à tous, Français ou étrangers, un statut équivalent. Hostile aux lois d'exception, il maintient dans ses services les nombreux juifs qui y travaillent, malgré les protestations répétées du commissariat aux questions juives. Pour mieux les protéger, il ne cesse de rencontrer les autorités israéliques et de leur offrir son aide. N'admettant pas les prélèvements forcés de main-d'œuvre en zone sud, il finit par obtenir l'interruption des réquisitions *Todi*, qui visent les Espagnols dont il a la responsabilité. Trouvant inhumaine la solution des chantiers, il n'a de cesse que de les supprimer, pour « diffuser » les travailleurs dans l'agriculture. En outre, il donne à ceux qui le désirent la possibilité de se reclasser, grâce à la création de divers centres de formation. Pour ne pas agir contre sa conscience, il refuse de prononcer le serment au Maréchal, mettant en jeu son poste même. Enfin, lorsqu'il sent, fin 1942, qu'il n'a plus assez d'influence pour protéger ceux dont il a la charge, il donne sa démission, et choisit une position de retrait volontaire.

Or, dans ce service, déjà si peu conforme à la politique gouvernementale, se cachent dès le début, de nombreuses activités de résistance. Bien au courant des idées et des choix de ses adjoints, Maux leur offre sa protection en toute connaissance de cause. Il en est ainsi de plusieurs de ses cadres, qui travaillent à ses côtés, à Vichy ou à Lyon.

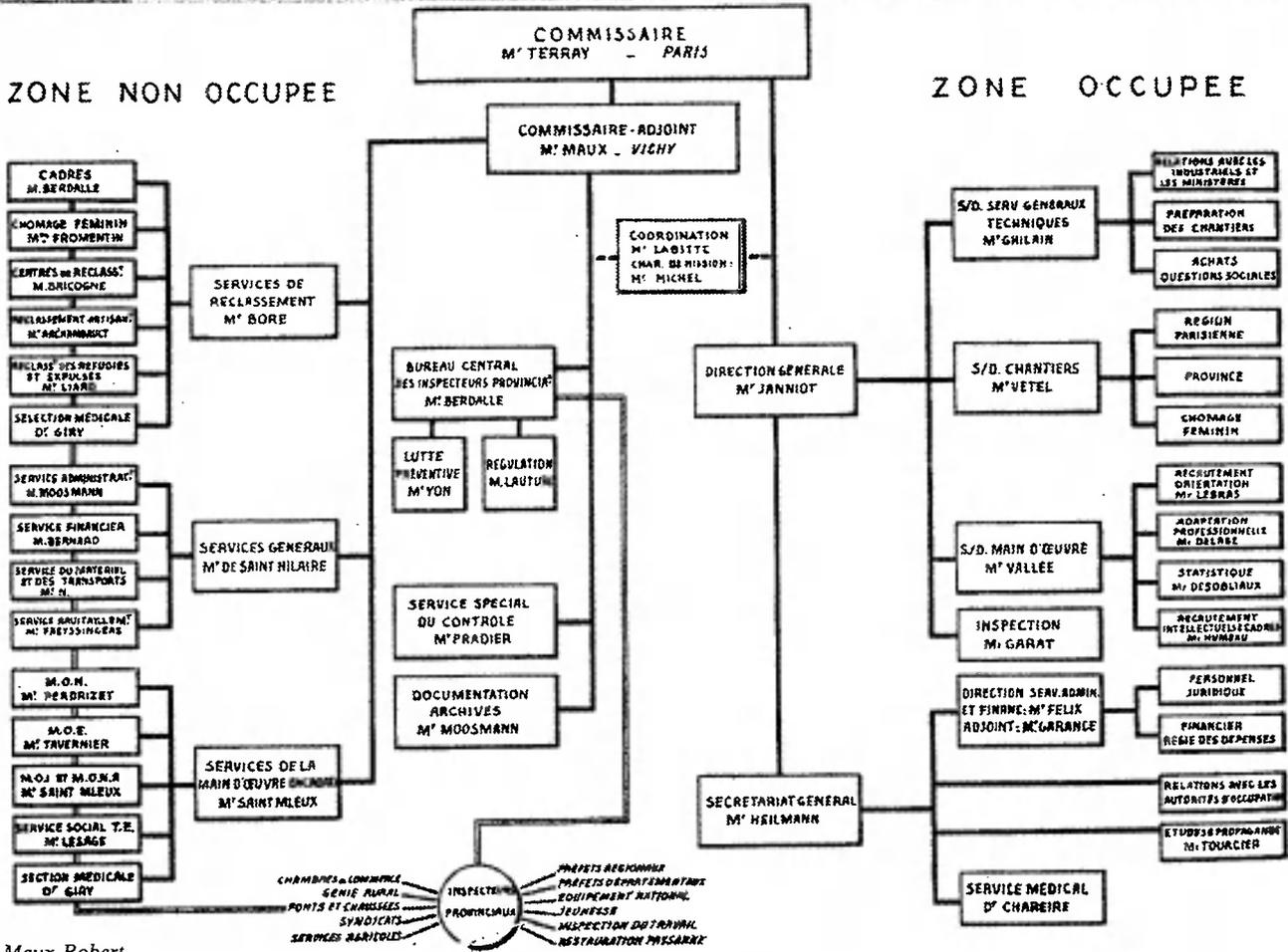
Un service suspect aux yeux du gouvernement de Vichy

Le chef des services administratifs du CLC, Guy de Saint-Hilaire, est lui aussi un fonctionnaire colonial. En liaison avec le 4^e bureau de l'armée d'armistice, il participe sur une grande échelle au réseau CDM. (camouflage du matériel), en dissimulant voitures, équipements ou stocks de carburant, afin qu'ils échappent aux commissions d'armistice allemande et italienne. Des accords sont passés à l'hôtel des Bains à Vichy, en jan-

vier 1942, entre Saint-Hilaire et le colonel Mollard, pour abriter clandestinement ce matériel militaire à travers toute la zone sud. Sont utilisés à cet effet, non seulement les hangars et ateliers du CLC existants, mais aussi des locaux loués sous son étiquette, à seule fin d'abriter ce matériel. C'est ainsi que des centaines de camions et de fourgons de l'armée sont camouflés, de même que leurs parcs de réparation. Plusieurs voitures-ateliers sont affectées à l'École des gazogénistes de Draguignan. Les équipements et la réserve de pneus de l'armée espagnole sont dispersés dans des caches sûres. Cette situation durera jusqu'en mai 1943, date à laquelle la *Gestapo* découvrira une cachette de véhicules de l'armée. L'enquête remontera jusqu'aux responsables, et Saint-Hilaire quittera Vichy en catastrophe. Il passera dans la clandestinité et, à Paris, sa première visite sera pour son ancien patron, qui a couvert toutes ses activités de camouflage. Maux, qui travaille désormais au ministère des Colonies, fera disparaître le dossier du fugitif. En outre, le sachant en partance pour Alger, il le chargera d'un courrier, le premier d'une longue série.

Le Service social des étrangers (SSE) est dirigé par Gilbert Lesage, l'un des rares *quakers* français. Adeptes d'une résistance spirituelle non violente, il choisit ses adjoints parmi les chômeurs qui partagent ses vues. Le SSE sert bien souvent d'alibi pour couvrir d'autres activités. C'est ainsi que Jean Pochard profite de ses tournées de service pour effectuer des liaisons entre Jean Moulin et divers chefs de réseau. Lorsque Charles Morani souhaite prendre la direction de la résistance en Corse, Lesage le nomme délégué départemental du SSE dans l'île. Marcel Poimbeuf, la tête résistante de la CFDT est salarié du Service social, tout en diffusant le journal *Témoignage chrétien*. De nombreux juifs travaillent sous l'étiquette du SSE, dont le plus célèbre est Léon Meiss, qui fondera dans la clandestinité le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France). C'est lui qui assure, à Lyon, le lien entre Lesage et les organismes juifs de Résistance. Enfin, dans les départements proches de la frontière suisse, tout un réseau de « passeurs » bénévoles s'organise, grâce à des responsables du Service social. Scandalisé

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU COMMISSARIAT À LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE EN



© A. Maux-Robert

par la dramatique situation des camps d'hébergement du sud de la France, si mal gérés par le ministère de l'Intérieur, Lesage ne cesse de rencontrer les autorités juives pour chercher à trouver des solutions plus humaines. Lors des premières rafles de juifs étrangers en zone sud, il participe avec beaucoup de présence d'esprit, au sauvetage de quatre-vingt-neuf enfants, extraits du camp de Vénissieux. Puis, recherché par la police, il pourra néanmoins reprendre son poste à la tête du Service social, grâce à la caution de Maux, qui ne veut pas perdre un si précieux adjoint ! C'est à lui aussi qu'est dû le sauvetage de tous les enfants Eclaireurs israélites, hébergés en zone libre. Les responsables des maisons d'enfants, prévenus avant chaque rafle par un coup de téléphone de Vichy, éviteront toute déportation. Pour cette action, Lesage deviendra, en France, l'un des premiers « Justes parmi les Nations ».

La directrice du Chômage féminin de Lyon, est Bertie Albrecht, que Maux a recrutée le 1^{er} janvier 1941. Après qu'elle lui ait exposé ses opinions et ses projets, il accepte en toute connaissance de cause de lui donner une « couverture ». A sa demande, il la nomme à Lyon, où elle souhaite suivre Henri Frenay pour participer avec lui au mouvement Combat. Très vite repérée par la police, en raison du défilé d'hommes qui passe par son logis ou dans les locaux du Chômage féminin, Bertie Albrecht fait l'objet de plusieurs dénonciations. Elle est arrêtée en février 1942 et libérée, à la condition que Frenay vienne lui-même à Vichy pour rencontrer le ministre de l'Intérieur, Pucheu. La réunion des deux hommes restera sans lendemain. Par la suite, Bertie Albrecht est de nouveau arrêtée et internée à Vals-les-Bains. Après une grève de la faim, elle est emprisonnée à la forteresse de Saint-Joseph et appelle Maux à son secours, pour

qu'il adresse à ses juges un témoignage de moralité. Elle simule la folie, s'évade, repart dans l'action puis est reprise à nouveau et fusillée par les Allemands.

Dans les bureaux mêmes de Vichy, deux adjoints des services administratifs, Moosman et Ladel, créent la première cellule du NAP (Noyautage des administrations publiques) du ministère du Travail. Le chef des démobilisés de zone interdite, le commandant Perdrizet, organise des centres de regroupement destinés aux prisonniers évadés. Ainsi, grâce au responsable de l'Ain, des centaines d'hommes passent clandestinement la ligne de démarcation. Dans les locaux mêmes de la Main-d'œuvre encadrée, des officines de faux papiers s'installent. Et c'est parmi le personnel belge de ce service, que le réseau Thibout, de la France combattante, recrute l'essentiel de ses agents. Ceux-ci ouvrent des filières en Belgique, puis transmettent les renseignements à Londres. Le service des Cadres est dirigé à Lyon par un juif, Jean Picard, qui est à l'origine d'une invention originale, les « équipes préfectorales ». Celles-ci sont composées de chômeurs, groupés selon leurs qualifications et leurs affinités, et employées par les préfets qui leur confient des travaux d'intérêt général. Cette formule rencontrera le plus grand succès et permettra à des centaines d'intellectuels sans emploi, en particulier à des juifs, de travailler discrètement, pour laisser passer l'orage.

Il est très difficile, plus de cinquante ans après les faits, d'avoir une idée précise des actes de résistance qui ont pu se dérouler à travers toute la zone sud, dans les services dépendant du CLC, mais géographiquement éloignés de Vichy. En effet, bien peu de documents ont relaté ces faits. De plus, en raison de l'inexistence des communications, les hommes agissaient à leur échelle, selon leur conscience, et sans en référer à leurs supérieurs. Pourtant certaines de leurs histoires sont parvenues jusqu'à nous !

Ainsi, contrairement à ce qui se passe en zone nord, aucun gitan du centre d'hébergement de Saliers ne subit la déportation. Sous le prétexte de financer une « expérience d'intégration rurale », le CLC réussit à détourner des nomades l'attention des autorités. Le colonel du Pelet dirige le centre avec autorité et efficacité. Devant une menace de rafle, visant les Alsaciens, il n'hésite pas à détruire toutes leurs fiches.

Bientôt, un terrain d'atterrissage est installé pour les alliés et, dès qu'un avion est annoncé, le colonel accourt, transporté à l'arrière d'une moto par l'un des gitans. On estime que l'intrépide commandant Rougier, le responsable du Groupement de travailleurs étrangers (GTE) des départements d'Auvergne, a sauvé par son action plus de deux mille hommes : sabotages, libérations de détenus, mise à l'abri de juifs, d'évadés ou de parachutés, puis de requis du Service du travail obligatoire (STO). L'un de ses adjoints, Benoist, a comme fonction de sillonner à moto la campagne autour de Riom, afin de pourvoir en

faux papiers les exclus qui s'y camouflent et que l'on change de cachette dès qu'ils sont repérés. Par la suite, une filière d'évasion s'organisera, en liaison avec le réseau Mithridate, et la participation des travailleurs étrangers -en particulier espagnols- aux maquis d'Auvergne sera très importante.



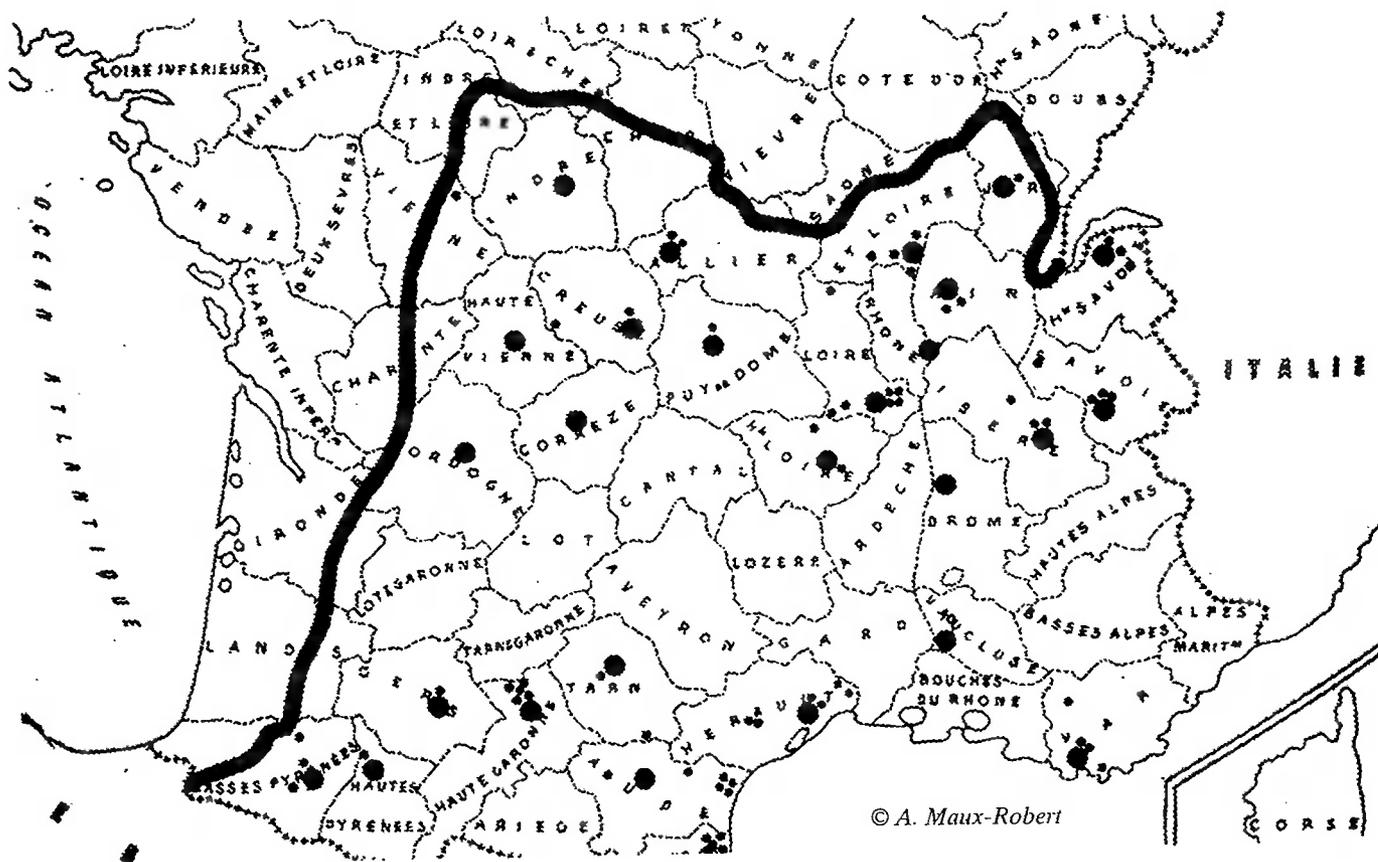
Berthie Albrecht

© droits réservés

La rupture de novembre 1942

En novembre 1942, l'entrée des Allemands en zone libre marque un bouleversement général. De fait, les jours du CLC sont désormais comptés car, avec l'instauration du STO, le mot même de « chômeur » n'existe plus ! Depuis des semaines, Henri Maux souhaite quitter Vichy. Il n'est resté qu'à la demande formelle du commissaire en titre, Jean Terray. Ce dernier, qui a succédé à Lehideux en jan-

CARTE DES CENTRE DE RECLASSEMENT
DU COMMISSARIAT À LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE EN ZONE SUD



© A. Maux-Robert

vier 1942, s'entend bien avec le commissaire-adjoint, mais vient de donner sa démission, en raison de ses dissensions avec le nouveau ministre du Travail, Hubert Lagardelle. Pendant quatre mois, Maux va livrer un combat solitaire, pour tenter de sauvegarder l'essentiel de son œuvre. Jouant des appuis qui lui restent, il obtient que l'ensemble du personnel soit maintenu à son poste, sous la protection d'un office liquidateur du CLC. Lui-même quitte Vichy début 1943.

Sur la centaine de cadres qui ont constitué le CLC, bien peu s'engageront sur la voie de la collaboration. On les comptera sur les doigts d'une main. L'immense majorité se lancera dans des activités accrues de résistance. Et dans les mois à venir, l'hécatombe sera terrible ! Bertie Albrecht disparaît dans les geôles allemandes. Le chef du Service des transports, l'alsacien Zerr, est déporté ainsi que le responsable du Service du

ravitaillement, Freyssingeas, qui a remis, au maquis, une grande partie de son matériel. Le chef du Service de reclassement, Bore, passe de justesse en Algérie. Son successeur, le commandant Perdrizet, est arrêté spectaculairement dans son bureau du Grand Casino. Il sera déporté à Auschwitz, dont il ne reviendra pas. L'adjoint aux questions sociales polonaises, Micielski, est arrêté par la *Gestapo*. Le responsable du Bureau de régulation de la main-d'œuvre, Lauture, est emprisonné, tandis que le commandant Rougier échappe de peu à la police allemande, après une action d'éclat qui lui a permis de libérer tout un train de déportés. Le chef du Service social, Lesage, parvient à sauver toutes les équipes polonaises, en les prévenant dans la nuit d'une rafle imminente : elles passent sur le champ dans le maquis. Pour ce haut fait, Lesage se retrouvera interné à la prison des Tournelles, qu'il ne quittera qu'à la Libération de Paris.

© Seuil



« Hors saison à Vichy » de Henri Sjörberg. Le Seuil 1945.
Le Bureau de M. M... au « Commissariat au combat contre
l'oisiveté »

Dans les équipes du Chômage de zone nord, les résistants sont aussi nombreux. Jean Terray, le commissaire en titre, participe aux activités du général Revers, chef de l'Organisation de résistance de l'armée. Le directeur, Jean-Jacques Heilmann, quitte le CLC en même temps que Maux. Il prend la direction de la Croix-Rouge, excellente couverture pour travailler pour les réseaux de résistance Marco et Gambetta. Il sera titulaire de la *Royal Escape Society*. Le responsable du Chômage intellectuel, Edmond Humeau, recrute un grand nombre d'agents dans son service pour le réseau Marco. Le directeur du journal *Chantiers*, Maurice Langlois, travaillant pour Libération-Nord, est arrêté par la *Gestapo*. Il réussit à s'évader, mais meurt d'épuisement en franchissant les Pyrénées en plein hiver.

Lorsque l'on connaît tous ces faits, on conçoit l'indignation du responsable de la « Section enquête et contrôle », la redoutable police du commissariat aux Questions juives. Il écrit : « *Il y aurait lieu de prévenir le chef du gouvernement, pour faire cesser le scandale et épurer ce service nettement hostile, dans son ensemble, à la politique du gouvernement.* »

Activités clandestines au ministère de la Marine et des Colonies

Début 1943, Henri Maux s'installe à Paris. Redoutant une arrestation, il ne donne son adresse à personne. Les Travaux publics coloniaux lui offrent alors un poste d'attente, en tant que directeur par intérim de l'Office du Niger. D'autre part, l'ambassadeur Chauvel, grand spécialiste de l'Asie, comme lui-même, lui propose de participer à son cabinet fantôme. Il effectue, avec quelques diplomates ayant donné leur démission lors de l'entrée des Allemands en zone sud, des études sur l'avenir de l'Empire français. C'est là qu'il rencontre Bernard de Chalvron, chargé d'organiser le Super-NAP de zone nord. Il confie à Maux la mission de trouver, au sein du ministère des Colonies, un responsable pour le réseau.

Le nouveau ministre de la Marine et des Colonies est l'amiral Bléhaut, un grand marin. Il se veut un ministre technicien, déteste ses collègues du gouvernement Laval, et assure n'avoir accepté sa fonction que pour sauvegarder ce qui peut encore l'être de la marine française. Il cherche à recruter un directeur du personnel du ministère des Colonies, pour remettre de l'ordre dans les services administratifs. Maux, qui a rencontré un membre de son cabinet dans le cadre de sa mission, se voit proposer le poste. Après avoir beaucoup hésité, il finit par accepter, car il juge qu'il pourra être utile à ce poste. Et, en effet ! La première mesure est de rétablir les délégations de soldes aux familles, restées en France, des fonctionnaires en poste outre-mer. Quelles que soient leurs opinions politiques, ces familles auront droit à une pension. Cette décision va mettre un terme à des situations très critiques.

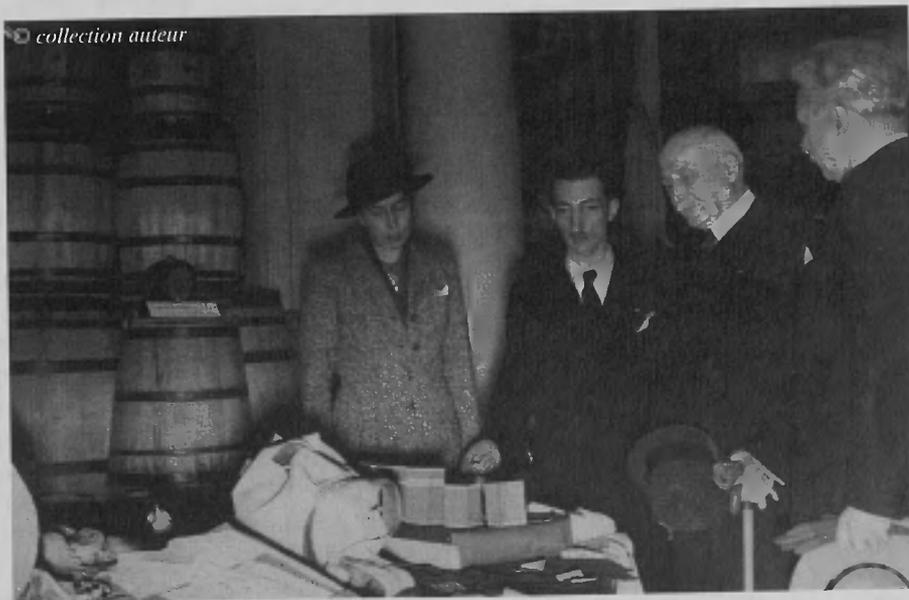
La seconde mesure est de mener des discussions serrées avec le commissaire général à la Main-d'œuvre, afin d'obtenir que soient exemptées du STO trois promotions de l'École coloniale. Ayant obtenu

gain de cause, Maux fait rappeler par télégramme les élèves qui sont déjà en route vers l'Allemagne. Finalement, les 133 jeunes administrateurs échappent ainsi au travail forcé, pour être envoyés dans le sud de la France constituer l'encadrement des travailleurs indochinois et malgaches. Ceux-ci ont dépendu pendant deux ans du CLC, et leur sort est devenu préoccupant. En mars 1944, alors que les pressions allemandes se font terribles, Maux réussit encore à faire exempter du STO les cinquante trois agents de son ministère, qui sont visés par cette mesure. A l'issue de nombreuses démarches, il est parvenu à exploiter un conflit entre l'administration militaire du Majestic et les services du *gauleiter* Sauckel, chargé du recrutement de la main-d'œuvre dans les pays occupés par le *Reich*. Seuls deux fonctionnaires partiront, dont l'un est volontaire.

En novembre 1943, Maux voit revenir clandestinement à Paris, son ancien adjoint Guy de Saint-Hilaire. En effet, celui-ci a bien gagné Alger mais, loin d'être versé dans une unité combattante, on a préféré le renvoyer en France. Il est chargé de créer des antennes NAP dans diverses administrations, au profit du Service de renseignement de l'armée, le SR Kléber clandestin en métropole. Il doit aussi contacter l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) dirigée par le général Revers. Ses premières recrues sont ses anciens collègues du CLC. L'ingénieur Bernoux, spécialiste des équipes polonaises ; Liard, le responsable des Lorrains et Roger Bloch qui dirige les services administratifs de l'Office liquidateur, ainsi que deux secrétaires. Puis la centrale Kléber lui ayant donné l'ordre de gagner Paris, Saint-Hilaire enrôle Ladel et Moosman, qui font partie du NAP, et Heilmann qui jouit d'une bonne couverture à la Croix-Rouge ; enfin Humeau et Perrin, les responsables du Chômage intellectuel et artistique, qui sont en liaison avec les équipes

préfectorales. Mais à peine les contacts sont-ils pris avec l'antenne parisienne du SR, que celle-ci est complètement décapitée par les massives arrestations qu'opère la *Gestapo*. Saint-Hilaire, qui a pris le pseudonyme de « Joyeux », est chargé d'activer son propre réseau, avec des hommes neufs.

Le réseau Marco voit donc le jour en décembre 1943 et devient immédiatement opérationnel. Son rôle est de récolter des renseignements à caractère militaire, en vue d'un débarquement allié. Il comptera environ cent soixante membres permanents et trente-trois honorables correspondants (HC). Henri Maux qui, tout en restant à son poste, le renseignera occasionnellement, comptera parmi les HC. En outre, des filières sont organisées par Marco et Kléber, pour correspondre avec Alger. Là aussi les anciens du CLC s'activent. La boîte aux lettres est située rue Auguste Vacquerie, chez Humeau. Ce sont souvent les secrétaires, Moosman, Roger Bloch, ou encore « Joyeux » lui-même, qui convoient le courrier jusqu'à Vichy, d'où il est expédié ensuite par divers canaux traversant l'Espagne.



Henri maux présente au maréchal Pétain et au ministre du travail Hubert Lagardelle l'exposition sur le chômage féminin en février 1942

© collection auteur

Association Française
pour l'hommage
de la Communauté Juive
aux Gardiens de la Vie

Jean KAHN
Président d'Honneur de l'Association
Président du Consistoire Central de France

Océane BLUM
Présidente d'Honneur (1926 - 2002)

Roger PALATCHI
Président

Paris, le 27 Juillet 2004

Madame Antoinette MAUX-ROBERT
« La Resplido »
289, route de Degioanni
GIENS-HYERES 83400

Objet : Reconnaissance du titre de « Gardien de la Vie »
Dossier n° 16-258

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission chargée d'étudier les dossiers de candidatures au titre de « Gardien de la Vie » a reconnu que :

Monsieur Henri MAUX

est digne d'être honoré de cette qualité pour ses actions de sauvetage et son dévouement, pendant les douloureuses années d'occupation se situant entre 1940 et 1944.

En conséquence, le nom de la Famille MAUX sera inscrit dans le Livre d'Or pour l'Hommage et la Reconnaissance de la Communauté Juive de France afin que soit conservé pour les générations futures, le souvenir de ses nombreuses et courageuses actions.

En vous assurant de la gratitude que nous devons avoir envers ces Hommes et ces Femmes qui ont permis à des Juifs de survivre à la persécution, nous vous adressons, Madame, l'expression de nos sentiments admiratifs et reconnaissants.

Le Secrétaire Général
de l'Association Française
pour l'Hommage aux Gardiens de la Vie.

Le Président
du Consistoire Central
de France.

Consistoire Central de France

19, rue Saint Georges - 75009 PARIS - Tél.: 01 49 70 88 00 - Fax : 01 42 81 03 66

Maux utilise ces filières à plusieurs reprises. En effet, il avait chargé Saint-Hilaire, avant que ce dernier ne gagne Alger, d'une lettre pour son ami Capitaine et lui avait demandé de contacter René Pleven, ministre de la France d'Outre-mer, et membre du Comité français de libération nationale. Il soulevait le problème du personnel colonial, exténué par toutes ces années d'exil, qu'il faudrait relever après la guerre par des troupes fraîches. Cette préoccupation étant aussi celle d'Alger, le contact avait été pris et un plan de travail établi à l'intention du directeur du personnel parisien, afin d'harmoniser les décisions entre les deux administrations. Une première note de Maux, très détaillée, parvient à Alger le 1^{er} mars 1944, faisant le point sur la situation du personnel colonial en métropole. Ce texte sera considéré comme essentiel pour l'avenir des

Colonies et servira de base de travail, sept mois plus tard, à la Libération. Une seconde note suit, traitant de la réforme du statut des fonctionnaires, sujet qui fait l'objet de discussions au Conseil d'Etat, depuis trois mois. Maux donne l'assurance à ses correspondants qu'au ministère, on s'attache à calquer la plupart des décisions sur celles d'Alger. Certains textes de lois sur les Colonies, établis à Vichy, se font même avec, en mains, le *Journal officiel* d'Alger ! En fait, cette correspondance n'est pas sans danger. Un courrier est intercepté en Espagne et il faut rechercher d'autres

MINISTÈRE D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(Guerre)

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

ATTESTATION

N° 75262

6^{ème} BUREAU d'appartenance aux F.F.C.

original à conserver
par l'intéressé.

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le personnel de cette attestation ne doit être en aucune circonstance autorisé de besoin, faire ou recevoir des copies conformes. —

RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/PFCI/Adm

du 17 avril 1947.

Monsieur Henri MAUX

Né le 9.12.01, a servi en qualité d'AGENT P. I

du 2.1.42 au 1.9.43

au réseau ACTION CDM B.

des Forces Françaises Combattantes.

MAUX

Paris, le 15 MAI 1949.

Le Général, directeur
P/O Le Lieutenant-Colonel L. B. DIONNE,
Chef du Bureau F. F. I. M. A. T.



© collection auteur

filières. Par la suite, avec le débarquement allié en Normandie, toutes les communications se trouveront bouleversées.

Après la libération de Paris, les résistants du Commissariat à la lutte contre le chômage se revoient

Sources :

- Les archives du Commissariat à la lutte contre le chômage et du ministère des Colonies, sont restées inédites jusqu'à ce jour, puisque Henri Maux les a emportées à son départ de Vichy et que sa famille les possède toujours. En juillet 2002, ces archives ont été remises aux Archives nationales, section XX^e siècle, elles figureront dans la Série 72 AJ « Fonds Henri Maux ».
- Archives du ministère des Affaires étrangères contiennent divers documents ayant trait à l'action d'Henri Maux en Extrême-Orient.
- Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance Asie 30-40.
- Chine, Vol. 660-664 et rapports de mission n^{os} 1-8.
- Le Centre historique des Archives nationales (CHAN) contient de nombreuses archives relatives au travail d'Henri Maux, dont la plupart ne sont ouvertes que par dérogation.
- Dossiers de Haute cour de justice des supérieurs de Maux pendant la guerre :
3W 57-58 (René Belin),
3W 217-223 (François Lehideux),
3W 202 (Hubert Lagardelle),
3W 70-138-140 (Amiral Bléhaut).
- Les archives du Commissariat général aux questions juives (CGQJ), une dizaine de cartons.
- Le fonds privé de Jean-Jacques Heilmann 72 AJ 2263-2271.
- Archives du réseau Marco du SR Kléber 72 AJ/78, du NAP et Super NAP 72 AJ/66.
- Centre des archives d'Outre-mer à Aix en Provence (CAOM) : dossier Henri Maux EE II/4704.

avec bonheur, malgré l'absence de certains d'entre eux. Ils s'avouent étonnés eux-mêmes, de la diversité de leurs actions et décident de se regrouper sous le nom de « Comité Bertie Albrecht ». Un repas inaugural est organisé, en novembre 1944, que préside Henri Frenay, en compagnie d'Henri Maux.

- Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, Fonds de l'UGIF 6 J2.
- Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), archives CDJC 20 à 41.
- Archives Gilbert Lesage 681 à 704 et Fonds privé « Henri Maux ».

Au cours de plus de quinze années de recherches, l'auteur a pu retrouver une quarantaine de témoins de la vie d'Henri Maux, dont la plupart ont à présent disparu. Leurs témoignages sont d'autant plus importants, que les documents officiels ne constituaient parfois qu'une façade, dissimulant des actions occultes qu'aurait réprochées le pouvoir en place. En ce qui concerne les personnes citées dans cet article, l'auteur a reçu le témoignage de :

- Guy de Saint-Hilaire, Paris 1986 à 1996,
- Gilbert Lesage, Paris et Giens de 1987 à 1990,
- François Lehideux, Paris 1990 et 1994,
- Commandant Rougier, Paris 1989,
- Roger Bloch, Paris 1990,
- Jean Benoist, La Garde Freinet 1990,
- Simone Thomann, Courbevoie 1990 à 2000,

et encore de Mme Jean-Jacques Heilmann, Mireille Albrecht, Bernard Bléhaut, Pierre Terray.

Avec le concours du ministère des Affaires étrangères, l'auteur a fait paraître, en 1999, un premier ouvrage sur Henri Maux, *Le Dragon de l'Est* (Editions Champflour). Il relate la mission, effectuée en Chine, auprès de Chiang Kai-Shek, pour le compte de la Société des Nations, de 1937 à 1939.

Antoinette MAUX-ROBERT, née en 1939, au Sénégal où pendant vingt-deux ans, elle a été secrétaire générale de l'association sénégalaise l'Ecole de l'Hôpital. Depuis 1988, elle se consacre à l'écriture d'ouvrages familiaux, de récits de voyages et, plus particulièrement, elle réalise un ouvrage sur son père *La lutte contre le chômage à Vichy, Henri Maux le Juste oublié 1939-1944* paru chez Lavauzelle en 2002. Elle prépare une publication sur *La Mission économique française d'Extrême-Orient de 1945 à 1950*.

